

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 02320 Numéro SIREN : 805 258 985 Nom ou dénomination : BBC

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2018 sous le numéro de dépôt 17010

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	31 347	4 446	26 901	3 094	23 807	769.47
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 301 400	102 598	2 198 802	2 301 400	102 598	4.46
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		2 332 747	107 044	2 225 703	2 304 494	78 791	3.42
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				21 100	21 100	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	282 000		282 000	252 472	29 528	11.70
	Autres créances	414 754		414 754	114 629	300 125	261.82
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	19 076		19 076	19 004	72	0.38
	Charges constatées d'avance (3)	1 929		1 929	787	1 143	145.28
	Total III	717 759		717 759	407 992	309 768	75.92
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 050 506	107 044	2 943 462	2 712 486	230 977	8.52

Déposé au Greffe

le 02 OCT. 2018

sous le N° 17010

RCS N° 442202320

CERTIFIÉ CONFORME



(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 193 900) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 193 900	2 193 900		
	Réserves				
	Réserve légale	7 413	7 413		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	50 849	50 849		
	Report à nouveau	71 540		71 540	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	148 721	71 540	220 261	307.89
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 329 344	2 180 622	148 721	6.82
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	35 390		35 390	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	485 742	444 569	41 173	9.26
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 527	9 568	15 959	166.79
	Dettes fiscales et sociales	67 460	77 727	10 266	13.21
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	614 119	531 863	82 255	15.47
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 943 462	2 712 486	230 977	8.52

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

586 667

531 863

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	235 000		235 000	210 393		24 607	11.70
Chiffre d'affaires NET	235 000		235 000	210 393		24 607	11.70
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 700	300		1 400	466.67
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 269	6 175		4 906	79.45
Autres produits			2	0		2	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			237 971	216 868		21 104	9.73
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises				112		112	100.00
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			65 292	44 022		21 270	48.32
Impôts, taxes et versements assimilés			2 321	1 511		810	53.60
Salaires et traitements			108 141	116 110		7 969	6.86
Charges sociales			39 391	45 768		6 376	13.93
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 374	72		4 302	NS
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2	1		1	137.25
Total des Charges d'exploitation (II)			219 521	207 595		11 926	5.74
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			18 450	9 272		9 178	98.98
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	241 468		46 800		194 667	415.95
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	241 468		46 800		194 667	415.95
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	102 598				102 598	
Intérêts et charges assimilées (4)	6 682		7 765		1 083	13.95
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	109 280		7 765		101 515	NS
2. Résultat financier (V-VI)	132 188		39 036		93 152	238.63
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	150 638		48 308		102 330	211.83
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			120 000		120 000	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			120 000		120 000	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			120 000		120 000	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 917		152		2 069	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	479 439		263 668		215 771	81.83
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	330 718		335 208		4 490	1.34
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	148 721		71 540		220 261	307.89

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2015, la société BBC avait consenti un abandon de compte courant de 100 000 € au profit de sa filiale, la SAS 44 MENUISERIE. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2016, la société BBC a consenti à un nouvel abandon de compte courant, d'un montant de 120 000 €. Cet abandon est également assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 5 184 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE 2016 totalise 4046 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers			23 705
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 166		4 476
TOTAL	3 166		28 181
Autres participations	2 301 400		
TOTAL	2 301 400		
TOTAL GENERAL	2 304 566		28 181

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			23 705	23 705
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 642	7 642
TOTAL			31 347	31 347
Autres participations			2 301 400	2 301 400
TOTAL			2 301 400	2 301 400
TOTAL GENERAL			2 332 747	2 332 747

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		2 622		2 622
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	72	1 752		1 824
TOTAL	72	4 374		4 446
TOTAL GENERAL	72	4 374		4 446

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 622				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 752				
TOTAL	4 374				
TOTAL GENERAL	4 374				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		102 598			102 598
TOTAL		102 598			102 598
TOTAL GENERAL		102 598			102 598
Dont dotations et reprises financières		102 598			

Dépréciation des titres 44 MENUISERIES

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	282 000	282 000	
Impôts sur les bénéfices	3 267	3 267	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 949	7 949	
Groupe et associés	403 539	403 539	
Charges constatées d'avance	1 929	1 929	
TOTAL	698 683	698 683	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	35 390	7 938	27 452	
Fournisseurs et comptes rattachés	25 527	25 527		
Personnel et comptes rattachés	11 829	11 829		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 632	8 632		
Taxe sur la valeur ajoutée	47 000	47 000		
Groupe et associés	485 742	485 742		
TOTAL	614 119	586 667	27 452	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 610			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	305 459			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	11 561
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 691
Dettes fiscales et sociales	4 888
Total	19 140

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 929
Total	1 929

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	109 977	241 468
Dont entreprises liées	109 168	241 468

Au 31/12/2017, le solde débiteur du compte courant de la SAS 44 MATERIAUX dans les comptes de la SAS BBC s'élève à 132 318 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

BBC
Société par actions simplifiée
au capital de 2 193 900 euros
Siège social : La Barrière Noire - ZA Bourne, 44220 COUERON
805258985 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 148 721,82 euros de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur	71 540,00 euros
Bénéfice de l'exercice	148 721,82 euros
Montant à affecter	77 181,82 euros
A la réserve légale	3 859,09 euros
Un prélèvement sur le compte "autres réserves"	6 677,27 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	80 000,00 euros
A titre de dividendes Soit 258,90 euros par action	80 000,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 28 juin 2018.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

90 000,00 euros, soit 291,26 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 90 000,00 euros

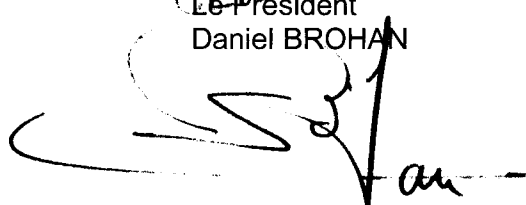
Exercice clos le 31 décembre 2016 :

Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Daniel BROHAN



Amis

B.B.C

SAS au Capital de 2 193 900 euros

La Barrière Noire
ZA Bourne
44220 COUÉRON

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 Décembre 2017**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2017

Aux associés,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société B.B.C relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

A

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Titres de participation

Comme indiqué dans la note « Titres immobilisés » de l'annexe, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur l'appréciation de la valeur d'inventaire des titres de participation.

Nous avons revu les hypothèses retenues, la cohérence des méthodes et les évaluations qui justifient les estimations comptables retenues. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui ont été faites par votre société et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de Commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

A

4 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

5 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

A

B.B.C

La Barrière Noire – ZA Bourne – 44220 COUËRON
SAS au capital de 2 193 900 euros

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Nazaire, le 14 juin 2018

ATLANTIQUE AUDIT

Le Commissaire aux comptes

Edward BOUCHAUD

A

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	31 347	4 446	26 901	3 094	23 807	769.47
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 301 400	102 598	2 198 802	2 301 400	102 598	4.46
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 332 747	107 044	2 225 703	2 304 494	78 791	3.42
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				21 100	21 100	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	282 000		282 000	252 472	29 528	11.70
	Autres créances	414 754		414 754	114 629	300 125	261.82
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	19 076		19 076	19 004	72	0.38
	Charges constatées d'avance (3)	1 929		1 929	787	1 143	145.28
	Total III	717 759		717 759	407 992	309 768	75.92
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 050 506	107 044	2 943 462	2 712 486	230 977	8.52

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 193 900) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 193 900	2 193 900		
	Réserves				
	Réserve légale	7 413	7 413		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	50 849	50 849		
	Report à nouveau	71 540		71 540	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	148 721	71 540	220 261	307.89
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 329 344	2 180 622	148 721	6.82
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	35 390		35 390	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	485 742	444 569	41 173	9.26
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 527	9 568	15 959	166.79
	Dettes fiscales et sociales	67 460	77 727	10 266	13.21
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	614 119	531 863	82 255	15.47
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 943 462	2 712 486	230 977	8.52

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

586 667

531 863

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	235 000		235 000	210 393		24 607	11.70
Chiffre d'affaires NET	235 000		235 000	210 393		24 607	11.70
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 700	300		1 400	466.67
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 269	6 175		4 906	79.45
Autres produits			2	0		2	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			237 971	216 868		21 104	9.73
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises				112		112	100.00
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			65 292	44 022		21 270	48.32
Impôts, taxes et versements assimilés			2 321	1 511		810	53.60
Salaires et traitements			108 141	116 110		7 969	6.86
Charges sociales			39 391	45 768		6 376	13.93
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 374	72		4 302	NS
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2	1		1	137.25
Total des Charges d'exploitation (II)			219 521	207 595		11 926	5.74
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			18 450	9 272		9 178	98.98
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	241 468		46 800		194 667	415.95
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	241 468		46 800		194 667	415.95
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	102 598				102 598	
Intérêts et charges assimilées (4)	6 682		7 765		1 083	13.95
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	109 280		7 765		101 515	NS
2. Résultat financier (V-VI)	132 188		39 036		93 152	238.63
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	150 638		48 308		102 330	211.83
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			120 000		120 000	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			120 000		120 000	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			120 000		120 000	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 917		152		2 069	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	479 439		263 668		215 771	81.83
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	330 718		335 208		4 490	1.34
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	148 721		71 540		220 261	307.89

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2015, la société BBC avait consenti un abandon de compte courant de 100 000 € au profit de sa filiale, la SAS 44 MENUISERIE. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2016, la société BBC a consenti à un nouvel abandon de compte courant, d'un montant de 120 000 €. Cet abandon est également assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 5 184 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE 2016 totalise 4046 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers			23 705
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 166		4 476
TOTAL	3 166		28 181
Autres participations	2 301 400		
TOTAL	2 301 400		
TOTAL GENERAL	2 304 566		28 181

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			23 705	23 705
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 642	7 642
TOTAL			31 347	31 347
Autres participations			2 301 400	2 301 400
TOTAL			2 301 400	2 301 400
TOTAL GENERAL			2 332 747	2 332 747

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		2 622		2 622
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	72	1 752		1 824
TOTAL	72	4 374		4 446
TOTAL GENERAL	72	4 374		4 446

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 622				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 752				
TOTAL	4 374				
TOTAL GENERAL	4 374				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		102 598			102 598
TOTAL		102 598			102 598
TOTAL GENERAL		102 598			102 598
Dont dotations et reprises financières		102 598			

Dépréciation des titres 44 MENUISERIES

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	282 000	282 000	
Impôts sur les bénéfices	3 267	3 267	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 949	7 949	
Groupe et associés	403 539	403 539	
Charges constatées d'avance	1 929	1 929	
TOTAL	698 683	698 683	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	35 390	7 938	27 452	
Fournisseurs et comptes rattachés	25 527	25 527		
Personnel et comptes rattachés	11 829	11 829		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 632	8 632		
Taxe sur la valeur ajoutée	47 000	47 000		
Groupe et associés	485 742	485 742		
TOTAL	614 119	586 667	27 452	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 610			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	305 459			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	7 100.0000	309			309

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	11 561
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 691
Dettes fiscales et sociales	4 888
Total	19 140

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 929
Total	1 929

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
-44 MATERIAUX	310 000	1 723 488	98,66	2 193 900	2 193 900	132 313		6 966 191	333 772	235 232
-44 MENUISERIE	5 700	164 469	66,00	107 500	4 902	271 220		417 526	184 483	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										



Acor Océane
Société d'expertise



GREFFE DU TRIBUNAL DE NANTES
Immeuble Rhuys
2 bis quai François Mitterrand
BP 86209

44262 NANTES CEDEX 2

Nantes, le 1er octobre 2018

BORDEREAU D'ENVOI

NATURE DES DOCUMENTS	NOMBRE	OBSERVATIONS
Comptes annuels au 31/12/2017	1	SAS B.B.C La Barrière Noire <u>44220 COUERON</u>
Chèque de 48,14 €	1	
Rapport du Commissaire aux comptes	1	
Suite à la demande de notre client, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner directement le certificat de dépôt ainsi que le bordereau de frais de Greffe (ACOR OCEANE, 46 rue Félix Faure, BP 60417, 44004 NANTES CEDEX 01)		

Michel GUILLET
Expert comptable
Commissaire aux comptes

Acor Océane

*Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre d'Angers*

46 rue Félix Faure - CS 60417
44004 Nantes Cedex 1
Tél : +33 (0)2 40 94 20 00
Fax : +33 (0)2 40 94 05 39
contact@acor-oceane.fr
www.acor-oceane.fr

SARL au capital de 510 000 €
APE 6920 Z
SIRET 334 720 711 00053
TVA intracommunautaire : FR06 334 720 711